

ÉCOLE LOUIS-PHILIPPE-PARÉ
POLITIQUE D'ADMISSION
Révisée en avril 2022

PRÉSENTATION DU PROGRAMME ET REPÊCHAGE DE CANDIDATS

La présentation du programme intermédiaire de notre école aux élèves du primaire est faite par l'entremise des actions suivantes :

- Visite des écoles primaires par un membre de l'équipe de coordination du programme;
- Diffusion de vidéos d'information sur le site web de l'école;
- Portes ouvertes de l'école (en septembre).

Les élèves des secteurs de Châteauguay, Mercier, Léry ainsi que de St-Isidore, St-Rémi, St-Michel et Ste-Clotilde peuvent s'inscrire au début de leur 6^e année du primaire et entamer le processus d'admission.

CONDITIONS D'ADMISSION

Divers facteurs sont pris en compte pour l'admission des élèves au programme :

- Résultats de la 5^e année du primaire;
- Recommandation de l'équipe école de la 6^e année du primaire;
- Complétion avec succès du processus d'admission (inscription et réalisation de la démarche de rédaction).

PROCESSUS D'ADMISSION

Au-delà des résultats de 5^e année et des recommandations des équipes-écoles, nous aiguillons notre sélection des candidats à l'aide des résultats obtenu dans le cadre de la démarche de rédaction.

La démarche de rédaction varie quelque peu à chaque année, mais est généralement constituée de questions à développement court visant à amener les candidats à produire un texte permettant de mieux les classer en fonction de leur adhérence à la philosophie et aux valeurs du Programme d'éducation intermédiaire.

Ainsi, les questions sont orientées de façon à intégrer des composantes du programme telles que les approches de l'apprentissage, le profil de l'apprenant ou encore le cycle de recherche.

SÉLECTION DES CANDIDATS

La sélection des candidats se fait une fois que les résultats du processus d'admission ont été compilés.

Un premier tri est effectué par les membres du Comité de mise en œuvre du programme. Ceux-ci lisent et analysent les réponses données par les candidats et les classent selon leur adhérence aux valeurs et à la philosophie du programme.

Ce classement est ensuite affiné par l'analyse des résultats de 5^e année et des lettres de recommandation produites par les équipes-écoles. C'est ce classement final qui est utilisé pour déterminer les candidats à admettre en fonction du nombre de places disponibles.

GESTION DES REFUS, DES DÉPARTS ET DE LA LISTE D'ATTENTE

Les résultats du processus d'admission sont communiqués aux candidats et à leurs parents au début du mois de novembre. Advenant un refus de la part d'un candidat, le candidat suivant sur la liste de classement sera admis. Ce processus est poursuivi jusqu'à ce que toutes les places soient comblées.

Durant leur parcours, certains élèves seront amenés à quitter le programme intermédiaire. Les raisons pouvant justifier un départ sont les suivantes :

- Refus d'adhérer aux exigences du Programme d'éducation intermédiaire (profil de l'apprenant, action-service, etc.);
- Échec dans plusieurs matières sans reprise lors de cours d'appoint;
- Déménagement.

À la suite de départs, des places se libéreront ; celles-ci pourront être comblées en 2^e et 3^e secondaire par de nouveaux candidats. Ceux-ci seront admis en fonction de la liste d'attente. Si la liste d'attente venait à être vidée, les élèves seraient admis en fonction de leur motivation et de l'analyse de leur dossier scolaire.